

Complément du procès-verbal de la séance du 4 juin 2012, page 13, point 12/3.

Intervention de M. P. Bugmann suite à la réponse 03/2012 de la municipalité (Motion REVE, Ondine, Egzeko)

P. Bugmann n'accepte pas la réponse à sa motion concernant les coûts pour REVE, Ondine et Egzeko. La motion demande à la municipalité de présenter des propositions pour réduire le total des subsides à un maximum de CHF 300'000.-. La réponse donnée présente principalement des justifications pour les coûts très élevés mais rien de concret pour les réduire ou les limiter.

Il est symptomatique que des propositions pour réduire les coûts viennent des membres du Conseil comme lors de cette séance par Mme Khouri-Dagher pour Ondine. Il attend des propositions concrètes.